



**TAEKWONDO CANADA**

613-695-5425 | info@taekwondo-canada.com | www.taekwondo-canada.com

## **Programme d'aide aux athlètes (PAA)**

# **Modifications apportées aux critères courants d'octroi de brevet aux fins des nominations de 2021**

*Date de rédaction : le 26 octobre, 2020*

*Date d'approbation : le 10 novembre, 2020*





## 1 Justification des édits apportés au document officiel (publié)

---

- 1.1 La pandémie mondiale de la COVID-19 a eu une incidence sur tous les évènements et ce, depuis le mois de mars, 2020
- 1.2 Certains des évènements utilisés dans le cadre des Critères d'octroi de brevet PAA 2021 (notamment les Jeux olympiques de Tokyo et le Championnat du monde junior 2020) ont été annulés ou reportés
- 1.3 Les athlètes présentement brevetés pour 2020 n'auront pas la possibilité de satisfaire aux critères d'octroi de brevet pour 2021
- 1.4 Il demeure difficile de savoir si quelque évènement que ce soit de la WT va se tenir avant le mois de juillet 2021...
- 1.5 L'un des critères (rang au classement olympique de la WT en date de janvier 2021) des Critères d'octroi de brevet PAA 2021 peut encore être utilisé...

## 2 Modifications proposées

---

- 2.1 La candidature de tous les athlètes présentement brevetés (cycle de brevets de 2020) sera présentée à nouveau pour un brevet supplémentaire de 12 mois, au même niveau de financement qu'actuellement (jusqu'en décembre 2021)
- 2.2 Tout(e) autre athlète (qui ne s'est pas qualifié(e) en vertu du point 2.1 des présents) qui satisfait aux critères d'octroi de brevet PAA 2021 (tels que publiés dans notre site web) sera proposé(e) comme candidat(e) au cycle de brevets de 2021
- 2.3 Dans le cas où, **AVANT LE 1<sup>er</sup> JUILLET, 2021**, un(e) athlète breveté(e) (en vertu des points 2.1 ou 2.2 des présents) atteindrait les critères d'un niveau de brevet supérieur à celui pour lequel il/elle s'est qualifié(e), il/elle serait breveté(e) au niveau supérieur à compter du moment où il/elle aurait achevé le niveau supérieur

## 3 Athlètes breveté(e)s 2021 :

---

- 3.1 **Skylar Park** : deuxième année du brevet sénior international (**SR2**)
- 3.2 **Yvette Yong** : brevet sénior de 12 mois (jusqu'en décembre 2021)
- 3.3 **Ashley Kraayeveld** : brevet sénior de 12 mois (jusqu'en décembre 2021)
- 3.4 **Melissa Pagnotta** : brevet sénior de 12 mois (jusqu'en décembre 2021)
- 3.5 **Marc-André Bergeron** : brevet sénior de 12 mois (jusqu'en décembre 2021)
- 3.6 **Anthony Cappello** : brevet sénior de 12 mois (jusqu'en novembre 2021)



- 3.7 **Jordan Stewart**: brevet de développement pour 2021 (parmi les 32 mieux classés au classement olympique de la WT)

*Remarque : le point 3.7 se rapporte à un brevet supplémentaire pour lequel l'athlète a rempli les exigences de performance en vertu des critères officiels pour 2021; ce brevet s'octroie sous réserve de la mise en place de fonds additionnels par Sport Canada*